CONSEIL MUNICIPAL de MAISONS-DU-BOIS-LIEVREMONT

SEANCE du jeudi 31 mars 2023 à 18 heures 30

Convocation du 27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOURDIN Francis, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Mr BOURDIN Francis, Mr PELLETIER Jean-Noël, Mr COURLET Jean-Luc, Mr FUSIER Nicolas, Mr GUINCHARD Jérémie, Mme BERTIN Marie, Mme BERTRAND Emmanuelle, Mr JACQUET Baptiste, Mr MINARY Fabian, Mr NICOD Christian, Mr POURCHET Emmanuel, Mr POURCHET Julien, Mr VUILLEMIN Marc.

Absent excusé: Mme JONCOUR Magaly (pouvoir à Mr VUILLEMIN Marc)

<u>Secrétaire de séance</u> : Conformément à l'article 1 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme Mr POURCHET Emmanuel, secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 Approbation du Conseil municipal du 16 mars 2023
- 2 Vote des taux d'imposition 2023
- 3 Approbation du Budget Primitif 2023 Budget Communal
- 4 Approbation du Budget Primitif 2023 Budget Eau
- 5 Approbation du Budget Primitif 2023 Budget Bois
- 6 Approbation du Budget Primitif 2023 Budget Caveaux
- 7 Approbation du Budget Primitif 2023 Budget Lotissement
- 8 Extension Réseau électrique Grande rue
- 9 Questions diverses

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal l'ajout de plusieurs décisions à l'ordre du jour :

- Enfouissement des réseaux secs Rue de la Gare Approbation de la convention de Maîtrise d'ouvrage avec le SYDED
- Validation du devis de Vermot TP pour l'entretien de la voirie communale
- Attribution d'un garage au 55 Grande rue

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour délibérer sur ces sujets.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h45

1°) Approbation compte-rendu du CM du 16 mars 2023

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance précédente au vote du Conseil municipal (envoyé par mail le 20/03/2023) : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2°) Vote des taux d'imposition 2023

Monsieur le Maire explique que les taux votés le 16 mars dernier ne sont pas conformes. En effet, le Conseil municipal a voté un taux de Foncier Bâti de 28%, ce qui correspond à une augmentation par rapport au taux 2022 de + 1.1195 %. Le taux de TH ne doit pas dépasser 13.93 et le taux de CFE ne doit pas dépasser 19.79. Or les taux votés le 16 mars 2023 étaient de 14 % pour la TH et 19.80 % pour la CFE. Il convient donc de délibérer à nouveau.

Un vote à main levée est proposé, avec plusieurs propositions de taux. Les résultats du vote sont :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE d'augmenter les taux et FIXE à :
 - o 28 % pour la Taxe foncière bâti,
 - o 17.10 % pour la Taxe foncière non bâti,
 - o 13.90 % pour la Taxe d'Habitation
 - o 19.70 % pour la CFE.

le produit attendu s'élevant à 245 865 €.

- CHARGE le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 correspondant.

3°) Approbation du Budget Primitif 2023 - Budget Communal

Monsieur le Maire présente les crédits proposés pour le Budget Primitif 2023 du Budget communal, par chapitre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	CHAPITRE	CREDITS
	011 - Charges à caractères général	378 050.00 €
	012 - Charges de Personnel	169 100.00 €
	014 - Atténuation de produits (FNGIR)	23 400.00 €
	65 - Autres charges de gestion courante	115 900.00 €
DEPENSES	66 - Charges financières	13 200.00 €
DEPENSES	67 - Charges exceptionnelles	1 000.00 €
	Total Dépenses réelles	700 650.00 €
	023 - Virement Section d'Investissement	153 405.00 €
	042 - Opérations d'ordre (Amortissements)	2 995.00 €
	Total Dépenses	857 050.00 €

	70 - Produits des services	18 600.00 €
	73 - Impôts et Taxes	30 000.00 €
	731 - Fiscalité	372 970.00 €
	74 - Dotations de l'Etat et participations	183 100.00 €
RECETTES	75 - Autres produits de gestion courante	130 000.00 €
	77 - Produits exceptionnels	0.00€
	Total Recettes réelles	734 670.00 €
	002 - Excédent antérieur reporté	569 569.57 €
	Total Recettes	1 304 239.57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	CHAPITRE	CREDITS
	16 - Remboursement d'emprunts	50 000.00 €
	20 - Immos incorporelles (Travaux d'études)	18 100.00 €
	204 - Subvention d'équipement versée	65 000.00 €
DEPENSES	21 - Immos corporelles (Travaux / Achats)	252 700.00 €
	Total Dépenses réelles	385 800.00 €
	001 - Déficit antérieur reporté	22 433.51 €
	Total Dépenses	408 233.51 €

	10 - Dotations Fonds divers Réserves	44 433.51 €
	13 - Subventions d'investissement	65 400.00 €
	16 - Emprunts et dettes	142 000.00 €
RECETTES	Total Recettes réelles	251 833.51 €
	040 - Opérations d'ordre (Amortissements)	2 995.00 €
	021 - Virement Section Fonctionnement	153 405.00 €
	Total recettes	408 233.51 €

Monsieur le Maire explique que la section de Fonctionnement présente un suréquilibre de 447 189.57€, où des crédits pourront être puisés en cas de besoin pour des dépenses de Fonctionnement.

La section d'Investissement est quant à elle équilibrée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Primitif 2023 du Budget Communal présenté ci-dessus.

Arrivée de Mme BERTRAND Emmanuelle à 19h05

4°) Approbation du Budget Primitif 2023 – Budget Eau

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2023 du Budget Eau :

SECTION D'EXPLOITATION		
	CHAPITRE	CREDITS
	011 - Charges à caractères général	76 700.00 €
	012 - Charges de Personnel	10 000.00 €
	014 - Atténuation de produits (Red. Pollution)	15 000.00 €
	65 - Autres charges de gestion courante	300.00€
DEPENSES	66 - Charges financières	5 700.00 €
DEPLINALS	67 - Charges exceptionnelles	3 000.00 €
	68 - Provisions	0.00€
	022 - Dépenses imprévues	5 000.00 €
	Total Dépenses réelles	115 700.00 €
	023 - Virement Section d'Investissement	0.00€

	042 - Opérations d'ordre (Amortissements)	21 241.00 €
	Total Dépenses	136 941.00 €
	70 - Ventes de produits - vente d'eau	150 000.00 €
	Total Recettes réelles	150 000.00 €
RECETTES	002 - Excédent antérieur reporté	5 894.18 €
	042 - Opérations d'ordre (Amortissements)	8 168.00 €
	Total Recettes	164 062.18 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
And the second	CHAPITRE	CREDITS
	16 - Remboursement d'emprunts	17 100.00 €
	20 - Immos incorporelles - Etudes	12 000.00 €
	21 - Immos corporelles - Travaux	103 573.00 €
DEPENSES	Total Dépenses réelles	132 673.00 €
	001 - Déficit antérieur reporté	62 348.01 €
	040 - Opération d'ordre (Amortissements)	8 168.00 €
	Total Dépenses	203 189.01 €

	040 - Opérations d'ordre (Amortissements) Total Recettes	21 241.00 € 203 189.01 €
	021 - Virement section d'Exploitation	0.00€
RECETTES	Total Recettes réelles	181 948.01 €
	16 - Emprunts et dettes	0.00€
	13 - Subventions d'investissement	119 600.00 €
	10 - Dotations Fonds divers Réserves	62 348.01 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Primitif 2023 du Budget Eau présenté ci-dessus.

5°) Approbation du Budget Primitif 2023 – Budget Bois

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2023 du Budget Bois :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	CHAPITRE	CREDITS
	011 - Charges à caractères général	52 900.00 €
DEPENSES	65 - Autres charges de gestion courante (dont subvention au Budget communal)	61 000.00 €
	022 - Dépenses imprévues	5 000.00 €
	023 - Virement Section d'Investissement	12 000.00 €
	Total Dépenses	130 900.00 €

	70 - Produits des services	80 200.00 €
RECETTES	002 - Excédent antérieur	130 808.93 €
	Total Recettes	211 008.93 €

	SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CHAPITRE	CREDITS
DEPENSES	21 - Immos corporelles	15 000.00 €
	001 - Déficit antérieur reporté	11 953.17 €
	Total Dépenses	26 953.17 €

	10 - Affectation en Réserves	14 953.17 €
RECETTES	021 - Virement section de Fonctionnement	12 000.00 €
	Total Recettes	26 953.17 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Primitif 2023 du Budget Bois présenté ci-dessus.

6°) Approbation du Budget Primitif 2023 – Budget Caveaux

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2023 du Budget Caveaux :

	SECTION D'EXPLOITATION	
	CHAPITRE	CREDITS
DEPENSES	023 - Virement à la Section d'Investissement	27 323.40 €
	042 - Opérations d'ordre (Opérations de stocks)	27 383.87 €
	Total Dépenses	54 707.27 €

RECETTES	70 - Vente caveau	4 538.96 €
	002 - Excédent antérieur reporté	22 784.44 €
	042 - Opérations d'ordre (variation stock)	27 383.87 €
	Total Recettes	54 707.27 €

	SECTION D'INVESTISSEMENT	
	CHAPITRE	CREDITS
DEPENSES	001 - Déficit antérieur reporté	27 323.40 €
	040 - Opération d'ordre (stock)	27 383.87 €
	Total Dépenses	54 707.27 €

	Total Recettes	54 707.27 €
RECETTES	040 - Opération d'ordre (stock)	27 383.87 €
	021 - Virement de la section d'Exploitation	27 323.40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Primitif 2023 du Budget Caveaux présenté ci-dessus.

7°) Approbation du Budget Primitif 2023 – Budget Lotissement

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2023 du Budget Lotissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	CHAPITRE	CREDITS
DEPENSES	011 - Charges à caractères général	120 000.00 €
	66 - Charges financières	1 056.00 €
	023 - Virement section d'Investissement	260 783.99 €
	042 - Opérations d'ordre (stock)	139 727.99 €
	043 - Opérations d'ordre (transfert de charges)	1 056.00 €
	Total Dépenses	522 623.98 €

	042 - Constation Stock	260 783.99 €
RECETTES	043 - Opérations d'ordre (transfert de charges)	1 056.00 €
RECEITES	70 - Vente de Terrains	260 783.99 €
	Total Recettes	522 623.98 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	CHAPITRE	CREDITS
	16 - Remboursement d'emprunt	140 000.00 €
DEPENSES	040 - Constatation de stock	260 783.99 €
	Total Dépenses	400 783.99 €

	001 - Excédent antérieur reporté	272.01€
RECETTES	021 - Virement de la section de Fonctionnement	260 783.99 €
RECEITES	040 - Opérations d'ordre (stock)	139 727.99 €
	Total Recettes	400 783.99 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Primitif 2023 du Budget Lotissement présenté ci-dessus.

8°) Extension Réseau électrique Grande rue

Monsieur le Maire explique que dans le cadre d'une nouvelle construction située Grande rue, il convient de procéder à une extension du réseau électrique sous maîtrise d'ouvrage du SYDED. L'estimation sommaire du coût global de l'opération s'élève à 14 710 € TTC, dont la participation du SYDED est de 8 640 € TTC, soit une participation pour la commune de 6 070 € TTC.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés (13 Pour – 1 abstention) :

- S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité ;
- DEMANDE au SYDED la réalisation des travaux définis ci-dessus ;
- AUTORISE le Maire à signer la convention financière relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe « prévisionnelle », et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération.

9°) Enfouissement des réseaux secs Rue de la Gare - Validation Maîtrise d'ouvrage

Dans le cadre de travaux d'enfouissement des réseaux secs prévus Rue de la Gare, Monsieur le Maire propose de confier la maîtrise d'ouvrage au SYDED, conformément aux modalités prévues dans la convention de mandat.

L'estimation sommaire du coût global de l'opération s'élève à 105 625 € TTC, dont la participation du SYDED est de 39 725 € TTC, soit une participation pour la Commune de 64 145 € TTC.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif;
- DEMANDE au SYDED d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis ci-dessus ;
- AUTORISE le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux d'éclairage public et de génie civil de télécommunication ;
- AUTORISE le Maire à signer la convention financière relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe « prévisionnelle », et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération.

10°) Validation du devis pour l'entretien de la voirie Communale

Dans le cadre des travaux d'entretien de l'ensemble de la voirie communale pour l'année 2023 (rebouchage de trous, enduit et balayage), et après consultation d'entreprises, Monsieur le Maire présente un devis reçu de la société Vermot TP pour un montant global de 24 405.00 € HT – 29 286.00 € TTC.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ACCEPTE le devis de l'entreprise Vermot TP pour un montant de 24 405.00 € 29 286.00 € TTC ;
- AUTORISE le Maire à signer ce devis.

11°) Attribution d'un garage 55 Grande rue

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une demande pour la location du dernier garage restant disponible au 55 Grande rue, a été déposée en Maire. Il s'agit de Monsieur Guillaume Gwegan, artisan plombier chauffagiste à Arçon, qui recherche un garage pour entreposer une partie de son matériel professionnel.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE d'attribuer le dernier garage restant disponible au 55 Grande rue à Monsieur Guillaume
 Gwegan 14 rue du Général Marguet 25300 ARCON;
- AUTORISE le Maire à signer la convention de location correspondante.

12°) Questions diverses

- L'entreprise Rambaud interviendra à compter du lundi 03 avril pour l'élagage des bords de route
- Demande de Monsieur Claude POURCHET courrier adressé en Mairie le 27/03/2023 pour une réfection de l'enrobé de la route qui mène à sa maison. Des travaux de rénovation seront entrepris

- en même temps que l'entretien de la voirie communale le mois prochain. Des plus gros travaux de réfection pourront être programmer lors des travaux de voirie de la rue de la Joulevette.
- Réhabilitation du Centre d'Accueil Rdv prévu lundi matin avec le cabinet qui réalise l'audit énergétique.
 - Prochaine réunion de CM:
 - Jeudi 27 avril 2023 à 20h

La séance est levée à 19h45

Liste des délibérations et sujets abordés au cours de la séance

- DCM n°202300331-01 Vote des Taux d'imposition 2023
- DCM n°202300331-02 Approbation du Budget Primitif 2023 Budget Communal
- DCM n°202300331-03 Approbation du Budget Primitif 2023 Budget Eau
- DCM n°202300331-04 Approbation du Budget Primitif 2023 Budget Bois
- DCM n°202300331-05 Approbation du Budget Primitif 2023 Budget Caveaux
- DCM n°202300331-06 Approbation du Budget Primitif 2023 Budget Lotissement
- DCM n°202300331-07 Extension Réseau électrique Grande rue
- DCM n°202300331-08 Enfouissement réseaux secs Rue de la Gare Validation Maîtrise d'ouvrage
- DCM n°202300331-09 Validation du devis pour l'entretien de la Voirie Communale
- DCM n°202300331-10 Attribution d'un garage 55 Grande rue

Le Secrétaire, Emmanuel POURCHET Le Maire, Francis BOURDIN